

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE SAINTE FOY SAINT SULPICE

SEANCE DU 12 MAI 2023

Del2023-05-19

Date de la convocation : 4 mai 2023

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 15

Nombre de membres excusés : 0

Nombre de membres absents : 0

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202210-20230512-Del2023-05-19-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet 17/05/2023

L'an deux mille vingt-trois, le douze mai, à vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal de la commune de Sainte Foy Saint Sulpice, dûment convoqués, se sont réunis, en session ordinaire, salle du conseil municipal en Mairie, sous la présidence de Monsieur Mickaël MIOMANDRE, Maire

PRESENTS : Messieurs MIOMANDRE M. - PONVIANNE G. - THIVOLET D. - REBOUX A. - JURINE T. - COUTURIER A. - DE OLIVEIRA F. - PALLUAT DE BESSET D. - RICO S. - VERCHERAND P. - VIAL F. - DUINAT J. - Mmes TRICAUD M. - MOREL P. - BARROUX V.

ABSENTS EXCUSES :

ABSENT :

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme TRICAUD Magali

OBJET : ENCAISSEMENT D'UN CHEQUE

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal avoir reçu un chèque d'un montant de 187.92 Euros d'ANTARGAZ en remboursement d'un trop perçu.

Après discussion, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- **Accepte l'encaissement de ce chèque d'un montant de 187.92 Euros.**

Fait à Sainte Foy Saint Sulpice, le 12 mai 2023

Le Maire
Mickaël MIOMANDRE



Le secrétaire de séance,
Magali TRICAUD

